

Assistance directe.—Depuis 1927 on a établi un service de centralisation pour déposer le poisson sur différentes parties du littoral de l'Atlantique sous la direction de la branche des Pêcheries de l'ancien ministère de la Marine et des Pêcheries et maintenant sous le ministère des Pêcheries. Les pêcheurs des territoires couverts par ce service peuvent ainsi vendre leur prise promptement et la faire délivrer à un faible coût aux consommateurs des marchés centraux, et ils peuvent aussi consacrer une plus grande partie de leur temps à la pêche au lieu de préparer leur prise pour le marché du poisson salé ou fumé. En plus on a établi un système de radio-diffusion des pronostics de temps et des informations sur les approvisionnements de boëtte et de glace, sur l'état des glaces le long des côtes et sur les prix du marché. En vertu de la loi de l'inspection du poisson (S.R.C. 1927, c. 72), depuis plusieurs années on a établi des systèmes d'instruction sur les méthodes améliorées de saurissage du poisson et de la fabrication des barils.

Recherches scientifiques.—Des stations où l'on procède à des recherches biologiques sur les problèmes aussi nombreux que complexes des pêcheries et placées sous la direction de la Commission Biologique du Canada sont établies à Halifax, N.-E., à St. Andrews, N.-B., et à Nanaimo et Prince-Rupert, C.-B. Alors que les stations biologiques de St. Andrews et Nanaimo s'occupent tout spécialement des problèmes scientifiques, les stations expérimentales d'Halifax et de Prince Rupert sont chargées des travaux pratiques qui intéressent l'industrie poissonnière. Une station biologique s'occupant particulièrement de recherches en ostréiculture a été établie à Ellerslie (I.P.-E.) et une station auxiliaire, dont la spécialité est le saumon, à Cultus Lake (C.B.). La Commission Biologique emploie un personnel permanent composé de spécialistes et les universités de Toronto, McGill, Queen's, du Manitoba, de la Colombie Britannique et les principales institutions des Provinces Maritimes détachent à chacune de ces stations soit des professeurs, soit des spécialistes et techniciens. L'histoire naturelle des poissons comestibles, la bactériologie du poisson, soit frais, soit préparé, l'amélioration des méthodes de manipulation et de préparation du poisson, etc., ont fait le sujet de nombreuses publications.

Problèmes internationaux.—Le principal problème international affectant les pêcheries, c'est la question des droits des Etats-Unis, le traité de Versailles ayant accordé aux pêcheurs de ce pays certaines prérogatives dans les eaux canadiennes. La guerre de 1812 leur fit perdre ces prérogatives, si bien qu'après 1818 les Etats-Unis n'avaient d'autres droits que ceux de faire escale dans les ports canadiens pour s'y abriter ou s'y approvisionner de bois ou d'eau, ou y réparer leurs embarcations; de pêcher autour des îles de la Madeleine et sur la rive nord du golfe St-Laurent, à l'est de Pointe Jolie; enfin, de faire sécher et de préparer leur poisson dans les havres, baies et anses non habités de cette partie de la rive nord.

L'interprétation des clauses du traité de 1818 souleva maintes querelles apaisées par le traité de réciprocité (1854-66). Par ce dernier traité, le poisson canadien et ses sous-produits entraient en franchise aux Etats-Unis et vice versa; de plus, les pêcheurs des Etats-Unis obtenaient le droit de pêche dans les eaux territoriales canadiennes de l'Atlantique, les pêcheurs canadiens étant autorisés à pêcher dans certaines eaux territoriales des Etats-Unis, sur le même littoral, à l'exclusion dans les deux cas, de certains cours d'eau et estuaires.

Le traité de Washington de 1871 confirma le traité de réciprocité de 1854 en ce qui concerne les pêcheries et pourvut à la nomination d'une commission d'arbitrage devant déterminer le chiffre de l'indemnité à payer par les Etats-Unis à la Grande-Bretagne, en raison des concessions par elle consenties. Cette commission siégea à Halifax en 1877 et y rendit une sentence arbitrale fixant cette indemnité à \$5,500,000. Cependant, en 1885, les Etats-Unis dénoncèrent les clauses de